

COMPTE RENDU DU 03/09/2019

Présents : MERCIER Claude, VUAILLAT Joël, PLOCKI Michelle, SEVESSAND Benjamin, LE METAYER Marie-Anne, GRENARD Dominique, PONCET Régine, CARNOT Julien

Secrétaire de Séance : VUAILLAT Joël adopté à l'unanimité

Début de séance à : 19h 03

1°/ Approbation CR du conseil municipal du 15/07/2019 :

Le CR du 15/07/2019 est approuvé par 7 voix pour.

arrivée de Michelle Plocki à 19h08

2°/ Décision modificative n° 01/19 (FPIC et Travaux CTM) :

FPIC Budget Fonctionnement :

Transfert de 300 € du compte 022 (dépenses imprévues) à l'article 739223

Solde travaux CTM Budget Investissement :

Transfert de 300 € du compte 020 au compte 238.

Délibération est prise à l'unanimité

3°/ Admission en non valeur (dossier La Tourbière) :

Suite au jugement prononçant la clôture de l'action judiciaire de « La Tourbière », il faut procéder à l'admission en non valeur (art. 6542) de la somme de 6 908,33 € (loyers et charges impayés).

Délibération est prise à l'unanimité.

4°/ Acquisition parcelle AC 330 lot A1 au Relais Santé :

Suite à la rencontre avec les responsables de la Communauté de Communes HtJura StClaude (CCHJSC), un accord est trouvé pour vendre à la CCHJSC, à l'euro symbolique l'assise foncière du pôle santé (lot A1 parcelle AC 330) d'une superficie de 1 039 m², frais d'acte notarié à la charge de l'acquéreur.

Une convention sera annexée à l'acte notarié pour la prise en charge de l'entretien des espaces verts et du poste de relevage.

Une servitude de tréfonds (eau et EU) au profit de la Commune figurera également à l'acte notarié.

La délibération annule et remplace celle de 2015.

Délibération est prise à l'unanimité.

5°/ Participation Communes à étude préalable au transfert de compétences eau et assainissement à la COMCOM :

Une étude est lancée auprès du SIDEC par la CCHJSC, pour le transfert de compétences "eau et assainissement". Une subvention est demandée auprès de l'Agence de l'Eau.

Le solde du financement est réparti entre les communes de la CCHJSC, au prorata des habitants, soit pour la Commune de La Pesse la somme de 607,61 €.

Délibération est prise à l'unanimité.

6°/ Véhicule UNIMOG :

Agé de 14 ans avec des travaux de réparation de 21 000 € en novembre 2018, faisant suite à d'autres les années antérieures ainsi que le risque de casse de la boîte à vitesses, le Conseil décide de procéder à son remplacement pour un coût de 144 000 € HT soit 172 800 € TTC qui sera financé par la reprise de l'ancien à hauteur de 50 000 € et d'un emprunt sur 7 ans de 94 000 € au taux de 0,54 % soit une échéance trimestrielle de 3 423,61 €.

La TVA sera financée par un prêt de 28 000 € à taux zéro, remboursable lors du versement FCTVA l'année suivante.

Les frais de dossier sont de 140 € pour le prêt principal et de 50 € pour le prêt relais (TVA).

Cet achat sera amorti sur 7 ans.

Délibération est prise à l'unanimité.

7°/ Déneigement : étude demandes de dégrèvement à la participation forfaitaire :

La Commune a reçu un courrier de 8 hébergeurs pour participation au déneigement des parkings publics contestant la redevance de 80 € au motif qu'ils disposent de parkings privés pour leurs locataires.

Après discussion pointant la difficulté de trouver une solution équitable, le CM décide d'exonérer les nouveaux assujettis à cette redevance disposant d'un parking privé ;

Délibération est prise à l'unanimité.

8°/ Devis prestation assistance à maîtrise d'ouvrage pour étude RDS:

Un devis de 12 000 € est présenté par Maïa Rabinowitz pour l'étude de réaménagement du bâtiment du Relais Des Skieurs et des anciens garages communaux.

Cette étude est subventionnée à hauteur de 67 %.

Délibération est prise à l'unanimité pour accepter ce devis et autoriser le maire à signer tout document y afférent

9°/ Portage des repas : signature d'une convention:

Suite au désengagement du SMAAHJ, il n'a pas été trouvé d'autres solutions pour le portage des repas que celle proposée par Elios et La Poste.

Le CM décide d'autoriser le Maire à signer une convention avec ces prestataires.

Délibération est prise par 7 voix pour et 1 abstention

10°/ Accord de principe pour vente de terrain à Mr et Mme Riffaud:

Mr et Mme Riffaud souhaitent acquérir environ 120 m² de terrain sur la parcelle B n° 1217 jouxtant leur propriété.

Un accord de principe leur est donné pour cet achat, sous réserve de l'accord de 2/3 des co-lotis.

Les frais de bornage et notariaux seront à leur charge.

Délibération est prise par 7 voix pour et 1 abstention

11°/ Téléski : recherche perchman et tarifs saison 2019/2020 :

Le CM décide de ne pas changer les tarifs du téléski pour la saison 2019/2020.

Un appel à candidature sera lancé du 10 septembre au 10 octobre pour le poste de perchman par voie d'affichage

Délibération est prise à l'unanimité.

12°/ Exploitation de chablis :

L'ONF nous informe que 30 m³ de chablis (20 m³ aux Ecollets et 10 m³ au Chapuzieux) sont à exploiter. Compte tenu d'un contexte très défavorable, aucune scierie n'est intéressée par la vente, contrairement aux années précédentes. Il a donc été décidé de valoriser ces bois en les faisant exploiter, transporter puis scier de manière à constituer un stock en bois d'œuvre entreposé au CTM. Une première utilisation (environ 1 m³) sera pour la réhabilitation de la cabane forestière du Chapuzieux.

Dans l'attente de la décision de la Commune des Bouchoux pour une exploitation conjointe, le Conseil décide d'exploiter les 10 m³ du Chapuzieux en faisant intervenir une scie mobile. Le Maire se rapproche de Jean Luc Depraz pour finaliser cette opération.

Délibération est prise à l'unanimité.

13°/ ENEDIS pose de compteurs Linky:

Les habitants de La Pesse ont reçu un courrier d'ENEDIS les informant d'un prochain remplacement de leur compteur par un autre, de type Linky.

Par courrier, Caroline Caldwell propriétaire au Coinchet a fait part à la mairie de son refus pour son remplacement.

D'autres concitoyens ont fait part de leur inquiétude au secrétariat de mairie.

La commune n'est pas propriétaire des compteurs.

Une délibération de refus semblable à celle prise par la Commune des Bouchoux en 2016 est mise au vote.

Délibération est prise par 4 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.

Il est précisé que la portée juridique de cette délibération est symbolique.

Chaque particulier est invité à exprimer son choix directement à ENEDIS

14°/ Commissions externes : restructuration suite démission J.H Riffaud :

Suite à la démission de J.H. Riffaud il convient de procéder à son remplacement dans les commissions externes.

Benjamin Sevessand devient délégué suppléant au SICTOM

Dominique Grenard devient délégué suppléant au PNR

Michelle Plocki devient membre titulaire à la commission appel d'offres (CAO)

Marie-Anne Le Métayer devient membre titulaire à la lutte contre l'ambroisie

Benjamin Sevessand devient délégué au SIDEC

Délibérations prises par 7 voix pour et 1 abstention

Questions diverses :

- Secrétaire de mairie : Céline Frutoso actuellement secrétaire à mi-temps à la mairie de Viry a été recrutée pour remplacer Françoise Perrin qui part à la retraite le 31 octobre. Elle effectuera un tuilage de 20 h à compter du 1^{er} octobre. Le Conseil donne pouvoir au Maire pour organiser le temps de travail de Mme Frutoso.
- Pump Track : Les travaux ont été réalisés courant août et un panneau d'information sur la sécurité sera installé avant la fin du mois de septembre. Il est très apprécié des utilisateurs. Le Conseil municipal remercie Benjamin Sevessand pour son investissement dans le projet.
- Eau : Le dialogue est renoué avec les propriétaires concernés par les forages réalisés par le Syndicat des eaux. Mr Faure est le nouvel hydrologue chargé de l'étude complémentaire demandée par la Direction Départementale des Territoires (DDT). Une lettre d'information concernant les problèmes rencontrés sur la qualité de l'eau actuelle sera diffusée par l'intermédiaire de l'R de a Pesse.
- Une réunion publique est programmée le vendredi 11 octobre à 20h00 à la salle communale < sujet : un avenir pour notre Commune >

Courriers divers :

- Lecture du courrier de Jean Michel Poncet faisant état des questions liées au développement économique du village. Le Maire lui répondra.
- Une réunion avec l'ADEFOR aura lieu jeudi 12 septembre à 14h30 sur le terrain au lieu dit « Berbouiller » .
- Un Rallye de vieilles voitures traversera La Pesse le 13 octobre.
- Une information du CDIFF sera mise en ligne sur le site de la Commune.
- Une plaquette informant des nouveaux services (vaccination, dépistage ..) proposée par le Centre Hospitalier du Haut Bugey est disponible en mairie.

Fin de Séance à 21h55

Date du prochain conseil municipal : le lundi 14 octobre à 19h00